# Lexique

## **AMPP**

Action Maladie Psychique et Prison – une des actions du Graap-Association

**DP-CHUV - Centre d'expertises --** Médecin adjoint : Dr Philippe Delacrausaz

## DIS

Département des institutions et de la sécurité – Chef du département : la Conseillère d'état, Béatrice Métraux.

#### **EAM**

Exécution anticipée de mesure

## **ELMA**

Equipe de liaison et de mobilité en addictologie

## **EPSM**

Etablissement psycho-social médicalisé

## Graap-A / Graap-F

Groupe d'accueil et d'action psychiatrique – Association / Groupe d'accueil et d'action psychiatrique – Fondation.

## **LEP**

Loi sur l'exécution des peines

#### MA

Mesure ambulatoire au plan civil – Prise par la JdP L'équivalent au plan pénal : art. 63 du CPS

## **OEP**

Office d'exécution des peines (Vaud). Chef d'Office : Alexandre Viscardi – Office qui dépend du SPEN.

### PEM - PES

Le PEM (Plan d'exécution de la Mesure – dans le cas où une mesure (un art. 59, 60 et suivants du Code Pénal) ont été ordonnées par le Tribunal) ou le PES (Plan d'exécution de la Sanction, au cas où le Tribunal a ordonné une sanction, par ex. peine de prison) sont des documents aussi importants qu'un plan de traitement médical pour un patient hospitalisé.

Il est élaboré par l'OEP. Il comporte les attentes de l'OEP concernant le comportement du détenu. Il doit être évalué au moins une fois par année et modifié en conséquence suivant les rapports du criminologue, du médecin, des agents de détentions, etc. Cette évaluation peut

aboutir à une modification de la mesure, vers une plus grande sévérité ou au contraire vers une mesure plus légère, voir une levée de la mesure ou, encore, vers une décision d'expulsion. Souvent les patients-détenus n'ont pas attaché d'importance à ce document, voir l'ignorent, ou, ça arrive ne l'ont pas reçu. Ce document est difficile à lire pour eux, il est très confrontant. C'est pourquoi, nous devons le travailler avec eux, avec tact.

Mais c'est un outil indispensable pour notre travail d'accompagnement de projet. Un document que l'on souhaitera partager avec les proches. (autorisation du détenu est nécessaire).

## PLAFA/PAFA

Placement à fin d'assistance, mesure civile prise par la justice de paix.

## SIM

Suivi intensif dans le milieu

## **SPEN**

Service pénitentiaire vaudois. Cheffe de Service : Sylvie Bula – ce service fait partie du DIS

## **SMPP**

Service de Médecine et de Psychiatrie pénitentiaire : Dr Didier Délessert assure l'intérim après le départ en retraite du Prof. Bruno Gravier

**TC** = Tribunal cantonal

**TF** = Tribunal fédéral

**TMC** = Tribunal cantonal des mesures de contraintes

**Tribunal de 1**ère instance = Tribunal d'arrondissement = Tribunal correctionnel